



Saving lives. Improving health. Transforming futures.

Recrutement du Cabinet National pour la mise en place d'une plateforme WEB d'identification et de gestion des Infirmiers

Appel d'Offres (AO) N°003/JHP/CD/24

Date limite pour poser des questions ou manifester l'intérêt de participer à l'AO : 17:00, Heure de Kinshasa (GMT+1) : le 18 Juillet 2024 par e-mail à : Procurement-DRC@jhpiego.org

Date buttoir de soumission : 17:00, Heure de Kinshasa (GMT+1) : le 25 Juillet 2024

Prière adresser toutes les propositions :

- A la Réception, du Lundi au Jeudi, de 8h00' à 17h00' et Vendredi de 8h00' à 14h00' heures de Kinshasa

Jhpiego République Démocratique du Congo (RDC) :
Résidence Imani, 2^{ème} Niveau
48, Avenue Roi Baudouin, Gombe, Kinshasa
République Démocratique du Congo

Note : Le présent document ne doit être utilisé que dans le cadre de la soumission et non pour autres fins.

TABLE DE MATIERES

Introduction

Jhpiego

Sites

Spécificités

Critères d'Evaluation

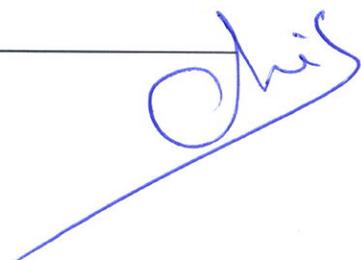
Instructions pour Soumissionner

Validité de la Proposition

Ouverture des plis.....

Octroi du Contrat

Termes du Contrat



INTRODUCTION

Par le présent Appel d'Offres (AO), Jhpiego voudrait obtenir des soumissionnaires, les cotations relatives à la mise en place d'une plateforme web pour la gestion des infirmiers et faciliter l'identification des infirmiers via une application mobile et via le canal USSD dont les spécificités sont reprises ci bas.

L'achat des services dépendra de la réponse aux critères par le soumissionnaire, lesquels sont repris ici-bas.

Par ailleurs, Jhpiego initie cet AO pour identifier un fournisseur capable de lui fournir le service ci haut décrit en République Démocratique du Congo. Le présent document n'engage en rien Jhpiego à procéder à l'acquisition ni s'engager dans tout autre engagement juridique visant à conclure une relation d'affaires avec un soumissionnaire.

Jhpiego vous remercie de votre participation à ce processus d'AO et espère en apprendre davantage sur votre organisation.

JHPIEGO

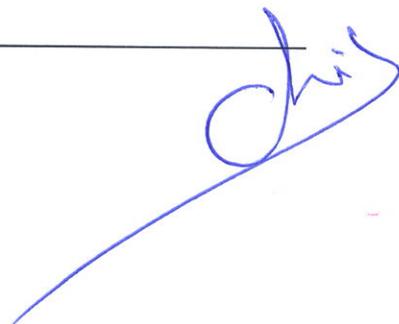
Jhpiego est une organisation sans but lucratif mondiale de premier plan dans la création et la fourniture des solutions de santé transformatives qui sauvent des vies.

En partenariat avec les gouvernements nationaux, les experts en santé et les communautés locales, nous renforçons les compétences des prestataires de santé et nous développons des systèmes qui sauvent des vies maintenant et garantissent un avenir de meilleure santé pour les femmes et leurs familles. Notre objectif consiste à révolutionner le soin de santé en faveur des personnes les plus désavantagées de la planète.

SITES

Jhpiego République Démocratique du Congo (RDC):

Résidence Imani, 2^{ème} Etage
48, Avenue Roi Baudouin
Kinshasa
République Démocratique du Congo



SPECIFICITES

Le soumissionnaire à la présente mission devra présenter sa proposition composée de l'offre technique et de l'offre financière dont les spécificités techniques sont les suivantes :

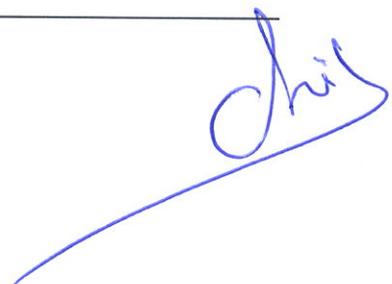
1. Contexte

Global Reach II (GRII) est un accord coopératif de 5 ans (30 septembre 2021 - 29 septembre 2026) financé par la Health Resources and Services Administration (HRSA). L'objectif de cette initiative est de formuler et de fournir, en collaboration, des solutions de haute qualité pour l'ensemble des programmes nécessaires à un contrôle durable de l'épidémie de VIH, en mettant l'accent sur des approches nouvelles et innovantes poursuivies conjointement avec la HRSA et d'autres parties prenantes. Il s'agit également d'aider à traduire les nouvelles connaissances scientifiques en programmes et d'atténuer l'impact de forces telles que les pandémies mondiales sur la lutte contre le VIH. Les programmes et les activités doivent couvrir les services de santé, les interventions structurelles et les systèmes d'utilisation et de suivi des données. Global Reach II englobe quatre grandes catégories de soutien : 1) Prestation de services directs en matière de VIH 2) Ressources humaines pour la santé 3) Amélioration de la qualité et 4) Systèmes de santé Amélioration de la qualité et 4) Renforcement des systèmes de santé.

La description du projet reçue de la HRSA est axée sur la poursuite du soutien aux institutions de formation de base et aux ministères responsables afin de garantir que les infirmières, en particulier, sont bien préparées à fournir des services de lutte contre le VIH et de santé maternelle et infantile au sein de leurs communautés. GRII travaillera également avec l'Ordre national des infirmiers (ONIC) sur la mise en œuvre de la loi de 2016 créant le système d'enregistrement et de régulation des cadres infirmiers.

Le gouvernement de la RDC a promulgué en 2016 une loi créant l'Ordre national des infirmiers (ONIC) et exigeant l'enregistrement des infirmiers. L'effort d'enregistrement se déploie lentement, mais il s'agit d'une étape importante pour garantir la disponibilité d'informations sur le nombre d'infirmiers travaillant dans le pays et où. Pour l'instant, l'enregistrement se fait une seule fois et coûte 100 dollars, une somme prohibitive pour un nouveau diplômé. Quant aux infirmières déjà déployées dans le pays, il faudrait qu'elles voient un avantage à s'inscrire, car leur nombre reste faible.

GRII travaillera avec l'ONIC pour définir la valeur de l'inscription et pour envisager des systèmes de paiement qui permettraient aux gens de payer au fur et à mesure pour compléter l'inscription. GRII soutiendra également l'ONIC dans la conduite d'une campagne numérique visant à obtenir un recensement des infirmières travaillant dans le pays, afin de mieux informer les efforts d'enregistrement, la communication avec les membres, etc. Cela comprendra un soutien pour améliorer le site web de l'Ordre et la base de données pour gérer les informations relatives à l'inscription.



C'est dans ce cadre que GRII veut mettre en place une plateforme digitale intégrée qui permettra d'identifier et d'enregistrer les infirmiers à l'ONIC

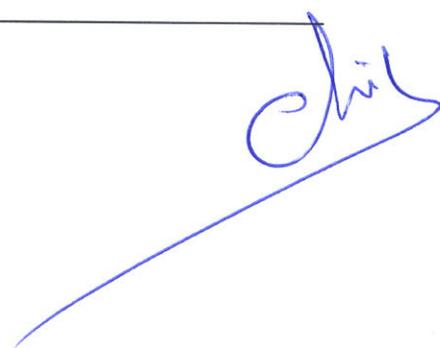
2. Objectifs

2.1. Objectif général

Mettre en place une plateforme digitale intégrée permettant l'enregistrement et l'identification des infirmiers pour l'Ordre nationale des infirmiers du Congo. L'identification devra se faire en temps réel via une application mobile qui sera développer et déployé, et via un canal USSD en passant par les opérateurs mobiles et une plateforme web. Tout en respectant la procédure d'identification tel qu'établie par l'Ordre national des infirmiers du Congo (ONIC).

2.2. Objectifs spécifiques

- Concevoir et déployer une application web et mobile permettant la remontée des informations sur les infirmiers ;
- Créer et modéliser la base de données
- Concevoir les menus et faciliter une intégration USSD avec les opérateurs.
- Concevoir des fonctionnalités permettant de recueillir des informations relatives aux diplômés des écoles et des centres d'enseignement technique et de formation des infirmiers (ITM ou ISTEM) ;
- Permettre l'exportation des données vers différents formats à savoir xlsx, pdf, csv, dta, sav, etc
- Former les différents acteurs sur les modalités d'utilisation de la plateforme conçue ;
- Assurer le transfert de compétences aux informaticiens de l'ONIC aussi bien sur la base de données que sur l'applicatif ;
- Prendre en compte les recommandations et orientations éventuelles de l'équipe de projet ;
- Proposer un cahier de tests de fonctionnalités à chaque étape de développement contenant tous les cas de simulations en prenant en compte les besoins d'exploitation des utilisateurs ;
- Lancer la plateforme lors d'un atelier regroupant les principaux acteurs ;
- Assurer le suivi et la maintenance de la plateforme pendant une année après la réception définitive.



3. Résultats attendus

- A la fin de l'activité, la plateforme est opérationnelle et capable de générer les informations suivantes prenant en compte tous les infirmiers enregistrés :
- Les données sur les statuts des infirmiers et type d'emploi (permanent, temporaire etc.) ;
- Les données des infirmiers sur les paiements et cotisations à l'ordre ;
- Les données sur les infirmiers par sexe, par diplôme, par niveau d'études, par centre de formation et par tranche d'âge (15-35 ans, 36 ans ou plus).

Par ailleurs, il est attendu du cabinet que :

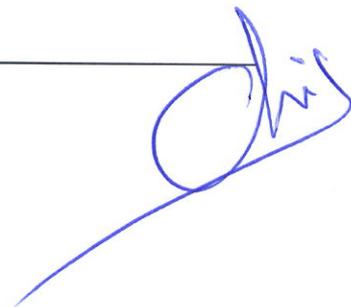
- Les utilisateurs soient formés ;
- Les administrateurs soient formés pour assurer le suivi et la gestion de la plateforme
- Les compétences soient effectivement transférées aux informaticiens de l'ONIC ;
- Le cahier de tests de fonctionnalité soit disponible ;
- La plateforme soit lancée et opérationnelle ;
- Le suivi et la maintenance de la plateforme soient assurés

4. Caractéristiques fonctionnelles et techniques de la plateforme

4.1. Caractéristiques fonctionnelles

4.1.1. Gestion des utilisateurs

- A01 La plateforme doit permettre la création des utilisateurs gérer l'inscription des différents utilisateurs. La plateforme doit gérer les utilisateurs (création, inscription, suppression, mise à jour...)
- A02 Elle doit gérer les habilitations (rôles ou niveau de privilège) des différents utilisateurs
- A03 Elle doit permettre l'activation /la désactivation des comptes
- A04 Elle doit permettre la désactivation des comptes
- A05 Elle doit permettre la réinitialisation des mots de passe



4.1.2. Gestion du processus de publications des données

B01 La plateforme doit permettre à chaque utilisateur d'effectuer des actions suivant les droits qui lui seront attribués.

B02 Elle doit disposer d'un workflow pour la publication des données depuis l'auto identification de l'infirmier, la validation et capturer les informations de paiement des cotisations jusqu'à la publication finale.

4.1.3. Gestion des consultations et éditions

C01 La plateforme doit permettre à chaque utilisateur habilité de consulter les données publiées

C02 Elle doit permettre de disposer des données sur les infirmiers, leurs statuts, catégorie et localisation ;

C04 Elle doit permettre de disposer des données sur les nouveaux diplômés, leurs provenances et leurs statuts

C05 Elle doit permettre l'exportation des données vers différents formats à savoir xls, pdf, csv, stata, Spss, etc.

4.2. Caractéristiques techniques

Afin de permettre aux différents acteurs d'utiliser la plateforme dans des conditions optimales, elle doit respecter un certain nombre d'exigences techniques.

4.2.1. Ergonomie

Le système doit offrir aux utilisateurs une excellente expérience utilisateur avec interface ergonomique, intuitifs, facilement compréhensibles et permettant aux utilisateurs d'éviter au maximum des erreurs. Il doit comporter une documentation utilisateur aisément accessible. Il doit être responsive (disponible adapté au PC, Laptop, tablette, mobile, etc).

4.2.2. Performance et scalabilité

Le système doit être suffisamment léger et performant pour garantir en condition normale, des temps de chargement rapide des pages inférieurs à cinq (05) secondes et des temps de réponse lors des transactions inférieurs à dix (10) secondes aux utilisateurs. Il doit pouvoir supporter plus de 1000 connexions simultanées.



4.2.3. Fiabilité, Disponibilité et rétablissement

Les données entrées par les utilisateurs doivent être contrôlable par le système. Elles doivent être fiables. Compte tenu de la criticité du système, il doit être résilient (résistant aux pannes) et robuste (capacité à bien se comporter en présence de données invalides).

4.2.4. Maintenabilité

Le système doit offrir les outils nécessaires pour faciliter sa maintenance. Permettre d'avoir une traçabilité des logs (les journaux de connexions). Il doit être facilement testable pour éviter les régressions.

4.2.5. Portabilité

Le système doit être facilement portable sur les principaux systèmes d'exploitation.

5. Acteurs impliqués

Le travail de conception de la plateforme d'identification et de gestion des infirmiers sera piloté par Jhpiego sous la supervision de l'ONIC à travers le Ministère de la santé. Les infirmiers, les personnels de l'ONIC (agent sectoriel, responsables territoriaux, niveau central), les universités et établissements publics et privés de formations des infirmiers sont les principaux acteurs devant nourrir en temps réel la plateforme d'informations disponibles en leur sein.

Le pilotage et le suivi journalier de la remontée d'informations sur la plateforme et la sensibilisation des acteurs se feront par le personnel de l'ONIC

N°	Acteurs	Rôles
1	ONIC (Conseil national)	Administrateur Créer les utilisateurs (agent de la cellule, territoriaux, etc.), Valider les données saisies (données d'auto identification et validé par les territoires), Extraire les données, Publier les informations.
2	ONIC (Niveau territorial)	Valider les enregistrements des infirmiers Faire le suivi de la saisie des données enregistrées par les infirmiers (auto identification)
3	Infirmiers	Faire son auto identification Suivi sa situation et son statut au sein de l'ONIC
4	Agent de la cellule	Confirme et finalise l'enregistrement de l'infirmier après avoir réceptionné une copie du dossier physique
5	Universités et Centres de formation des infirmiers	Renseigner sur les diplômés chaque année



6. Durée de la mission

La durée maximale de la mission est estimée à 30 jours ouvrés qui pourraient s'étaler sur deux (2) mois à compter de la date de signature du contrat, soit un (1) mois pour le développement de la plateforme et un (1) mois pour l'accompagnement à la phase de mise en place et de mise en œuvre de la plateforme.

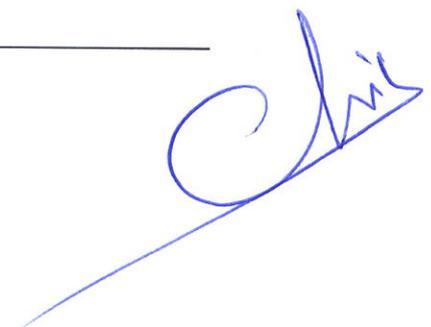
Le soumissionnaire devra :

- Présenter un chronogramme détaillé de sa mission ;
- Organiser une réunion de cadrage en concertation avec la direction de l'ONIC/Jhpiego ;
- Proposer le dictionnaire des données et le modèle de base de données respectant les bonnes pratiques de normalisation ;
- Proposer une architecture technique ;
- Proposer une architecture fonctionnelle ;
- Proposer un rapport d'analyse (logigramme) ;
- Proposer un tableau de bord avec indicateur de performance par processus ;
- Proposer une maquette et plan de navigation ;
- Proposer les technologies à utiliser pour le développement ;
- Produire un rapport global de mission indiquant l'atteinte à 100% de tous objectifs

L'installation de l'application sera accompagnée de la définition et de la mise en place des droits des utilisateurs, ces droits pouvant être gérés par l'application elle-même.

7. Livrables

- A la fin de l'exécution de la mission, le cabinet fournira les livrables suivants :
- Un rapport global de mission ;
- Une documentation informatique sur le fonctionnement de la plateforme ;
- Une architecture informatique globale et détaillée du système et de la base de données ;
- Une documentation sur l'exploitation et la maintenance des applications et de la base de données.
- Un dossier d'installation technique (DIT)
- Tous les codes sources bien commentés et lisible exploitables de la plateforme
- Un cahier de tests de fonctionnalités
- Un manuel d'utilisateur
- L'hébergement et le déploiement ;
- Le plan de formation et nombre d'acteurs formés



8. Compétence du cabinet

Le cabinet informatique qui opère dans domaine de déploiement et implémentation des Système d'informations doit avoir de l'expérience et des références en conception, déploiement et intégration d'applications web et mobile sur des projets de grande envergure.

Il doit spécifiquement, justifier de :

- Au moins 5 références dans le domaine d'implémentation et de déploiement des Systèmes d'Information (SI).
- Expérience en tant que Consultant principal au moins sur 3 missions similaires au cours des 5 dernières années.
- Expérience en conception et la mise en place des SGBDR (Systèmes de Gestion de Bases de Données Relationnelles) par exemple Maria DB, MySQL et Oracle, etc.

Qualifications du Personnel Clé et compétences pour la mission :

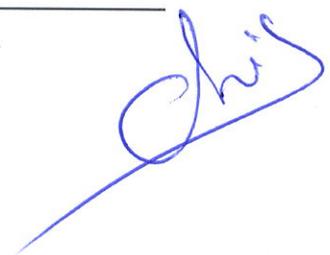
L'équipe de mission du cabinet devra comprendre les profils ci-après :

➤ Un chef de mission :

Expert en développement d'applications est un développeur Full Stack, doit avoir de l'expérience et des références en conception, déploiement et intégration d'applications web et mobile sur des projets de grande envergure.

Il doit spécifiquement :

- Justifier d'une formation d'au moins de niveau Bac + 4 en génie logiciel ;
- Il doit disposer d'excellentes connaissances sur les technologies Front End (HTML, CSS, JavaScript, Bootstrap, React Native, Xamarin, Flutter, etc.) et Back End (Asp.Net Core, Java Spring, PHP, etc.)
- Il doit maîtriser les outils de versionning Git, Github, etc.
- Il doit disposer de bonnes connaissances sur les tests logiciels (test unitaires, tests d'intégration, tests fonctionnels, tests de montée en charge, etc.)
- Il doit maîtriser de la méthodologie Agile Scrum (serait un atout) ;
- Il doit Disposer de bonnes connaissances en modélisation de base de données et en gestion de bases de données



-
- Disposer des connaissances en réseau, système et sécurité informatique (serait un atout) ;
 - Il doit Maîtriser les environnements Windows, Linux

➤ **Un (01) Expert en développement d'applications :**

- Avoir au moins une formation de niveau BAC +3 en informatique avec spécialisation en développement d'applications.
- Avoir une expérience au moins de 5 ans dans d'implémentation et de déploiement des Systèmes d'Information (SI)
- Avoir réalisé au moins cinq (05) expériences d'étude, de conception dans le domaine informatique et dont deux (02) en développement d'applications au cours des cinq (05) dernières années.
- Il doit disposer d'excellentes connaissances sur les technologies Front End (HTML, CSS, JavaScript, Bootstrap, React Native, Xamarin, Flutter, etc.) et Back End (Asp.Net Core, Java Spring, PHP, etc.
- Avoir des expériences dans la formation des utilisateurs.

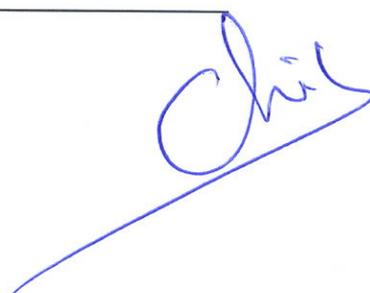
➤ **Un (01) Experts en réseaux et base de données :**

- Avoir au moins une formation de niveau BAC +3 en informatique avec spécialisation en réseaux ou base de données.
- Avoir une expérience d'au moins 5 ans dans l'implémentation et le déploiement des Systèmes d'Information (SI)
- Avoir réalisé au moins cinq (05) expériences d'étude, de conception dans le domaine informatique.
- Avoir des expériences dans la formation des utilisateurs.

9. Réception provisoire

Une réception provisoire à l'issue de laquelle s'effectue le transfert de propriété, sera prononcée par écrit après :

- L'installation et les essais de bon fonctionnement de la solution commandée, selon les spécifications et normes indiquées dans le cahier des charges ;
- L'achèvement du transfert des compétences à l'équipe informatique de l'ONIC.
- L'ONIC se réserve le droit de se faire assister par des experts ou des techniciens de son choix et ce, tout au long de la conception et un (01) an après de la réception provisoire de la plateforme. Le chef projet devra alors être disposé à prendre en compte tous les points d'amélioration relevés.



10. Réception définitive :

La réception définitive sera prononcée par écrit après :

- La réception provisoire ;
- L'achèvement de la période de garantie.

Chaque étape de réception est sanctionnée par un procès-verbal dûment signé par le commanditaire et le cabinet prestataire.

11. Période de garantie

Le prestataire de service accorde une période de garantie d'un (01) an à compter de la date de réception définitive de la plateforme.

Pendant ce délai, le cabinet s'engage à assurer la maintenance corrective de la solution garantissant les applications contre toute survenance d'anomalies, d'erreur, d'incidents ou de défauts de fonctionnement. Ces anomalies, erreurs et défauts, sont appréciées en fonction des spécifications contenues dans les documentations fournies

CRITERES D'EVALUATION

Les propositions seront évaluées sur base des critères suivants :

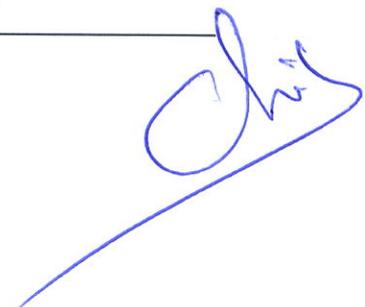
- Les spécificités ci haut reprises seront prises en compte.
- A qualité égale, le fournisseur le mieux offrant en terme de PRIX sera retenu.

Les références peuvent être considérées comme un facteur d'évaluation si votre organisation est retenue comme l'entité finaliste. Les références ne seront pas contactées sans que Jhpiego ne vous en informe au préalable.

INSTRUCTIONS POUR SOUMISSIONNER

Toutes les réponses au présent AO doivent inclure les composantes suivantes et se conformer aux instructions décrites ci-dessous. **Toute proposition qui ne se conforme pas à ces directives peut être disqualifiée.**

Remplissez et soumettez les composantes suivantes dans votre proposition :



Offre technique

Selon la demande de proposition ainsi que les éléments ci-après :

- Présentation générale de la société – Fournir une présentation générale de votre société et des services fournis, notamment la preuve d'enregistrement / constitution en RDC : RCCM, Identification Nationale et N° d'impôt.
- Références
- Fournir un Minimum Viable Product (MVP)
- Compte bancaire – Prière fournir la copie de vos coordonnées bancaires (RIB) au nom de la société
- Des informations complémentaires pourront être demandées aux candidats dont l'offre technique aura été jugée recevable.

Offre financière

- L'offre financière détaillera les rubriques : honoraires, perdiem, déplacements et autres frais si applicable

Aucun soumissionnaire ne doit, sous aucune circonstance, tenter de contourner ce processus de l'AO en contactant directement Jhpiego, en soumettant une proposition ou en offrant des rabais en dehors des paramètres de ce processus. Prière de soumettre toutes les propositions et de poser toutes les questions conformément aux délais arrêtés et via les canaux désignés dans le présent document ainsi que tous les autres documents de l'offre pouvant suivre.

Toute violation de ces instructions sera considérée comme une tentative à obtenir un avantage injuste sur les autres concurrents, et conduira à la disqualification du soumissionnaire irrespectueux des instructions.

Tous les soumissionnaires disqualifiés seront exclus du processus et toute soumission future de la part d'un soumissionnaire exclu ne sera pas acceptée.

Jhpiego se réserve le droit de rejeter une proposition ou toutes les propositions et n'assume aucune responsabilité pour les coûts encourus par les soumissionnaires pour la préparation d'une proposition.

Dans l'intérêt de la justice et de la complétude des réponses, toutes les questions de la part de tous les soumissionnaires seront regroupées, répondues et renvoyées à tous les soumissionnaires qui auraient posés au moins une question ou manifestés l'intérêt à participer à cet AO par l'envoi d'un mail à l'adresse électronique : Procurement-DRC@jhpiego.org.



Demande de Proposition

Toutes les offres doivent être déposées en dur sous plis fermé et anonyme au bureau de Jhpiego à l'adresse indiquée à la 1^{ère} page ou par courrier électronique à l'adresse e-mail reprise à la 1^{ère} page également.

Le soumissionnaire est prié de faire enregistrer son offre sur la liste indiquée au moment du dépôt physique à la réception.

VALIDITE DE LA PROPOSITION

Le fournisseur devra fournir une proposition qui reste valide pour au moins 30 jours à compter de la date buttoir de soumission.

OVERTURE DES OFFRES

Les plis seront ouverts le vendredi 26 Juillet 2024 à 09h00'. Les soumissionnaires ne sont pas obligés de participer à cette séance.

OCTROI DU CONTRAT

L'entreprise qui, de l'avis de Jhpiego, aura soumis la proposition présentant la meilleure valeur pour Jhpiego, ce, compte tenu des critères d'évaluation, pourrait se voir octroyer un Contrat de Technique de Service.

TERMES DU CONTRAT

Jhpiego ne paiera pas des frais supplémentaires en dehors de ceux proposés par le soumissionnaire dans son offre. Jhpiego étant exonéré, ne paiera pas des taxes et signale que toutes les charges jusqu'à la livraison seront toujours au compte du soumissionnaire.

Jhpiego ne prendra aucune charge liée à cette soumission engagée par le soumissionnaire.



D. Cibinda Ntala.

Chis